



Dois je payer 2 Taxes d' habitation?

Par **Olive972**, le **10/11/2015 à 04:31**

Bonsoir,

J'ai déménagé en novembre 2014 et je viens de recevoir une taxe d'habitation pour mon ancien logement alors que j'ai déjà reçu la taxe pour le nouveau ds lequel j'ai emmenagé le mm mois. Donc au 1er janvier 2015 j'étais ds le nouveau.

Est ce normal d'avoir 2 impots?

Par **janus2fr**, le **10/11/2015 à 09:37**

Bonjour,

Si vous ne disposiez plus du premier logement au 1er janvier 2015, vous n'avez pas de TH à payer pour celui-ci.

Avez-vous bien averti votre centre des impôts du déménagement ?

Par **Olive972**, le **10/11/2015 à 13:16**

Bonjour,(merci)

Absolument puisque lors de ma déclaration de revenus, j'ai stipulé changement d'adresse au 1er janvier...